OPERER EN SECURITE
SUR UN OUVRAGE ELECTRIQUE
Basse Tension - Personnel Non Electricien
(Habilitation B0 - H0 - BS) - Recyclage tous les 3 ans

Contexte réglementaire : **CARSAT Région Centre – Norme NF C 18-510**

Objectifs : Permettre aux non-électriciens d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation, après l'avoir mis hors tension

Personnes concernées : Personnel non-électricien en charge de travaux (B0 ou H0) ou de petites interventions prédéterminées par une note de service (BS)

Niveau de formation initiale : Aucune connaissance particulière en électricité n'est exigée

Animation : Par des formateurs ayant une pratique régulière
- des différentes opérations énumérées ci-dessus
- des opérations énoncées dans le recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique Norme NF C 18-510

Moyens pédagogiques :
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets étudiés
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Exercices d'applications théoriques et pratiques
- Contrôle des connaissances en fin de stage
- Documentation remise à chaque stagiaire

Durée :
- Module Initial : 2 Jours soit 14 heures
- Module Recyclage : 1,5 Jour soit 10,50 heures

1 NOTIONS D'ELECTRICITE

Tension (volt), intensité (ampère), résistance (ohm) et impédance, Loi d'Ohm et effet Joule
Domaines de tension : Différents domaines très basse tension (TBTS, TBTP, TBTF)
Définitions : opérations, personnes concernées, ouvrages électriques
Canalisations

2 EFFETS PHYSIOLOGIQUES DU COURANT ELECTRIQUE

Statistiques des accidents du travail
Mécanismes d'électrisation : Contact direct – indirect – Exemples d'accidents réels - Electrisation
Le court-circuit
L'induction
Effets physiopathologiques : effets immédiats, effets secondaires, séquelles

3 HABILITATION

Qualification et habilitation
Obligations de l'employeur : Classification du personnel – Formation du personnel -
Distances de sécurité par rapport aux pièces actives : DMA - DLV
Zone à risque d'explosion
Symboles d'habilitation
Comment habiliter une personne préalablement formée ?
Cas particulier du surveillant de sécurité électrique
Titre d'habilitation

Chemin de Saint Mathurin - 45300 PITHIVIERS
☎ 02 38 30 25 62 - 🖷 02 38 30 79 36
SIREN 329 546 378 00038 - APE 8559A
Enregistré sous le N° **24 450258145** auprès du Préfet de la région Centre

OPERER EN SECURITE
SUR UN OUVRAGE ELECTRIQUE
Basse Tension - Personnel Non Electricien
(Habilitation B0 - H0 - BS) - Recyclage tous les 3 ans

4 APPAREILLAGE DE SECTIONNEMENT, COMMANDE ET PROTECTION (Habilitation BS)

Fonction de commande
Fonction de sectionnement
Fonction de protection
Fonction de coupure d'urgence
Fonction combinées ou multiples

5 PROTECTION CONTRE LES CONTACTS DIRECTS

Signalisation et repérage des ouvrages électriques
Mesures principales de protection (mise hors de portée)
Autres mesures de protection
Cas particuliers du contact direct avec les lignes électriques

6 LE MATERIEL ELECTRIQUE

Définitions : emplacements ou locaux de travail - Matériel électrique,
parties dangereuses
Classes de matériel BT
Degrés de protection (normes NF EN 60529 et NF EN 50102)
Influences externes
Lampes baladeuses (NF EN 60598-2-8)
Enrouleurs de câbles (NF C 61-420)
Emplacements de travail : chantiers extérieurs, enceintes conductrices exiguës
Soudage manuel à l'arc (permis de feu actif)
Fiches, prises, adaptateurs, prolongateurs

7 OPERATION SUR TOUT OU PARTIE D'UN OUVRAGE ELECTRIQUE

Locaux d'accès réservés aux électriciens
Opérations hors tension
Opérations au voisinage
Outils isolés à main pour travaux électriques en BT (NF EN 60900)
Echelles, plates-formes, échafaudages mobiles
Equipement de protection individuelle (EPI)
Consignes et documents écrits
Attestations diverses

8 INCIDENTS OU ACCIDENTS

Incendie d'origine électrique
Notions de secourismes
Enceintes confinées